

## Projet d'accord CSE : Le minimum



Le **CSE** ou **Comité social et économique** est ce truc inventé pour casser le dialogue social. Il remplacera dès décembre à la fois le CE (11 titulaires + 11 suppléant.e.s présent.e.s), le CHSCT (8 membres) et les DP (13 titulaires + 13 suppléant.e.s présent.e.s), soit un total actuel de **56 membres** potentiellement présents.

La direction impose 17 titulaires + 17 suppléant.e.s, mais ces dernier.ère.s ne devraient pas pouvoir assister aux réunions comme aujourd'hui, sauf en cas d'absence d'un titulaire. C'est-à-dire que pour suivre l'activité du CSE seules 17 personnes seront réellement impliquées, **soit moins de tiers qu'aujourd'hui, il va falloir tripler les cadences !**

Le Sne est préoccupé par la charge de travail concentrée sur peu de personnes qui devront cumuler toutes les compétences CE, CHSCT (hygiène, sécurité et conditions de travail très spécifiques) et DP. Les représentant.e.s du personnel seront encore plus éloigné.e.s de leurs collègues pour les transformer en syndicalistes professionnel.elle.s loin du terrain. De plus, les 30 réunions annuelles CE+CHSCT+DP seront concentrées en 11... Bonjour les ordres du jour et quelle amélioration de la productivité +63 %... à moins de ne pas traiter sérieusement les sujets.

Rare concession dans le projet au-delà du minimum, la direction acceptait la présence de 2 suppléant.e.s par organisation syndicale et attribuait quelques heures de délégation de plus que le légal. Cependant elle exigeait que les 3 négociations annuelles obligatoires ne se fassent que tous les 2 ou 3 ans et après la mise en œuvre. Fini le dialogue régulier sur les sujets importants qui touchent l'agence comme le budget, les effectifs annuels ou les outils internes ! C'est vrai que par le passé nous n'avions pas été conciliants et constructifs lors de la demande d'avis (CFA !).

Pour la CSSCT (**Commission santé, sécurité et conditions de travail**), des avancées avaient été proposées : 8 membres, 60 heures de délégation en plus et 3 visites de sites sont également inscrites. On espère que ces avancées seront maintenues dans la version finale...

Les 6 commissions du CSE remplaceront le CHSCT et les 6 commissions actuelles du CE (politique économique et sociale, égalité professionnelle, formation et emploi, logement, activités sociales et solidarité, temps libre). Mais il ne sera plus possible de nommer des collègues volontaires non élu.e.s au CSE au sein de la plupart des commissions du CSE : on se prive-là de représentant.e.s compétent.e.s, neutres et très impliqué.e.s au sein de l'ADEME.

**Le Sne considère qu'avec une telle diminution des moyens et une telle charge de travail, à moins de tout survoler, il sera difficile de défendre les conditions de travail à l'ADEME.**

**Le Sne ne signe pas l'accord CSE en l'état.**



Tout au long de cette négociation, le Sne a été force de proposition. Il ne s'est pas contenté de critiquer mais a fait des propositions. Elles n'ont pas été retenues. On ne demandait pourtant pas la lune.

[Présentation de nos dernières propositions ici](#)

### Adhérez au SNE-FSU

Pour la défense de notre outil de travail et des salariés, avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement. Parce que l'action syndicale s'appuie sur les moyens humains et financiers.